

Présentation des résultats de l'enquête sur  
**« les Ateliers d'Adaptation à la  
Vie Active »**

Journée Emploi-IAE :  
Accompagner à l'emploi les personnes en précarité

le 30 mai 2013

# Définition juridique des AVA : le décret de 2001

- Les CHRS peuvent organiser des actions ayant pour objet l'adaptation à la vie active par l'apprentissage ou le réapprentissage des règles nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle.
- Ces actions s'adressent à des personnes qui ne sont pas en mesure d'effectuer un travail régulier en raison d'un cumul de difficultés, notamment sociales, professionnelles ou liées à leur état de santé et qui, pour ce motif, n'ont pas vocation à bénéficier des aides à l'insertion par l'activité économique prévues.
- Les personnes qui prennent part à ces actions reçoivent une rémunération horaire comprise entre 30 % et 80 % du SMIC attribuée par le centre, compte tenu de leurs autres ressources et du caractère de l'activité pratiquée selon qu'elle est à dominante productive ou à dominante occupationnelle. La durée mensuelle de l'action ne peut excéder 80 heures
- La participation aux actions d'adaptation à la vie active mentionnées à l'article 3 ne peut excéder une durée de six mois, sauf accord du préfet pour une même durée de six mois renouvelable.

## Présentation de l'échantillon

- **36 structures AVA ont renseigné le questionnaire sur 100 identifiées à partir de « Annuaire accueil, hébergement, insertion »** édité par la FNARS.



ces structures appartiennent à 13 régions différentes

- **Les différents dispositifs gérés par les structures :**

- ❖ 50% des structures regroupent un AVA et un CHRS
- ❖ 36% sont AVA-CHRS-IAE
  
- ❖ 5 structures répondantes ne sont pas reliées à un CHRS (3 adossés à une structure de l'IAE, 2 « isolés »)

- **Nb de postes conventionnés :**

- ❖ 19% des structures ont moins de 10 postes conventionnés
- ❖ 22% de 10 à 19 postes
- ❖ 25% de 20 à 34 postes
- ❖ 17% 35 postes et plus
  
- ❖ 6 structures n'ont pas renseigné cette information

## Public accueilli dans les AVA

- En 2012, sur les 36 structures, 2 000 personnes ont été accompagnées

➡ Baisse de 11% par rapport au nombre de personnes accueillies en 2010

- Profil des personnes accompagnées :

- ❖ par rapport à l'emploi

- Surtout des demandeurs d'emploi depuis plus de 2 ans : 40%
- 19% de jeunes de moins de 25 ans n'ayant jamais travaillé
- 17% de demandeurs d'emploi entre 1 et 2 ans
- 10% de demandeurs d'emploi de moins de 1 an
- Peu de demandeurs d'asile avec ou sans titre de séjour précaire et de déboutés : 5%

- ❖ par rapport au niveau de qualification

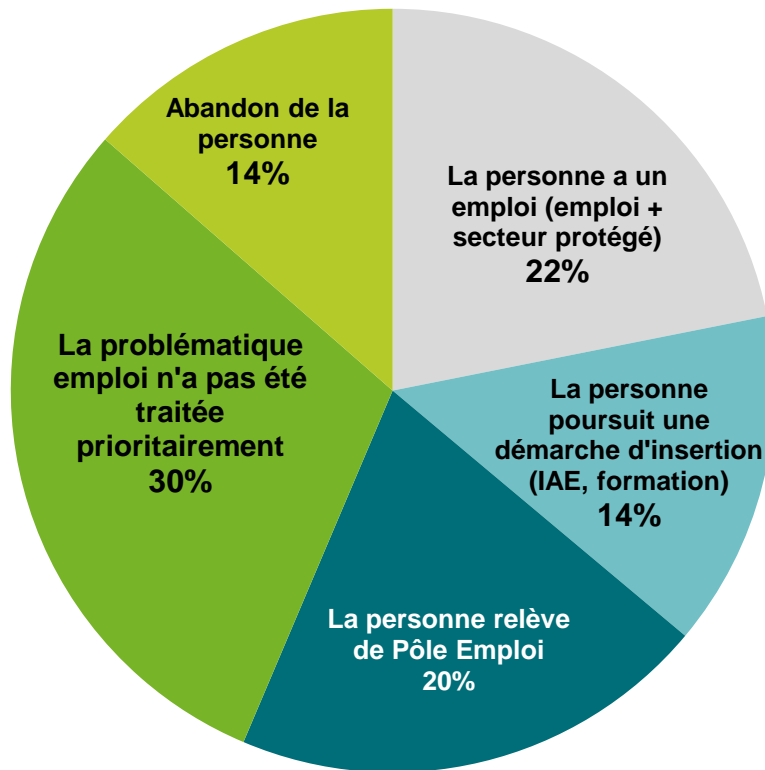
- Niveau de qualification très faible : 70% se positionnent entre le niveau VI et V
- 14% d'illettrisme
- Seuls 8% ont niveau de qualification supérieur à IV

- ❖ par rapport aux ressources à l'entrée dans l'AVA

- 38% des personnes accompagnées sont sans ressource
- 32% ont le RSA, 5% AAH
- 5% perçoivent les ASSEDIC

➡ Peu d'évolution sur le profil des personnes entre 2010 et 2012  
Peu de différences entre structures selon qu'elles sont rattachées à un CHRS, à de l'IAE ou aux deux

## Motifs de départ des personnes accompagnées en AVA



### Champ :

**N = 759 personnes pour lesquels l'information a été renseignée**

480 personnes ont été retirées de l'échantillon pour « Information non renseignée »

- **Abandons plus nombreux quand la structure n'a pas de CHRS**  
➔ **Public moins « captif »**
- **Suites vers de l'IAE uniquement quand il y a une SIAE dans l'ensemble**

## Intégration dans le CHRS

### - Provenance du public accueilli dans l'AVA :

➡ Quand un CHRS fait partie de l'ensemblier, les personnes accompagnées dans l'AVA viennent surtout du CHRS

- ❖ Dans 11 structures, 100% des personnes accompagnées dans l'AVA sont également accueillies dans le CHRS
- ❖ Pour 13 structures, plus de 50% du public accueilli est également hébergé dans le CHRS de l'ensemblier

### - Orientation autre que le CHRS :

- Peu d'orientation de la part de Pôle Emploi, des SIAE, des PLIE
- Essentiellement des orientations de travailleurs sociaux de secteur et des associations

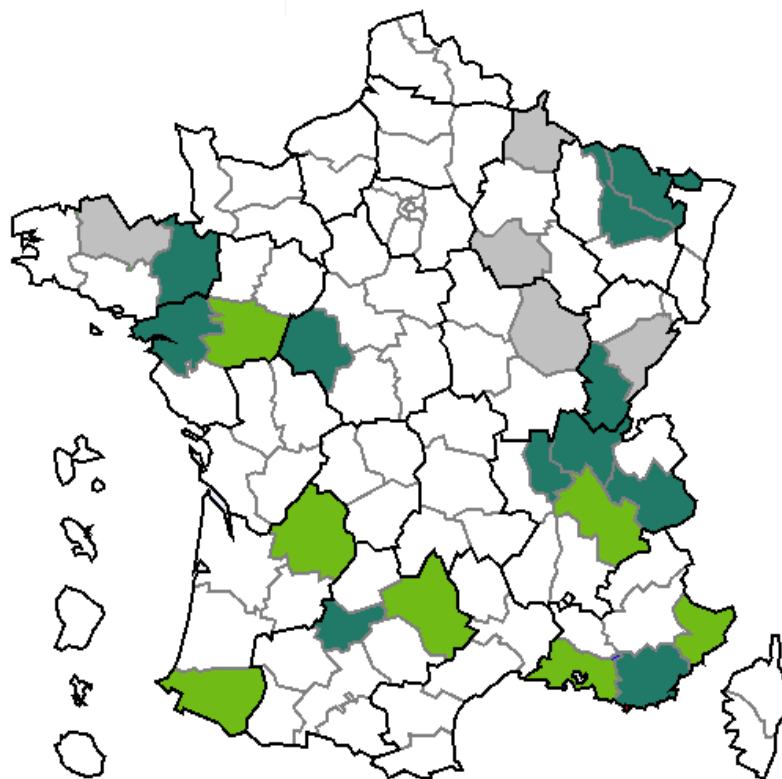
### - Production de l'AVA :

- ❖ 50% des AVA produisent à usage interne du CHRS
- ❖ Souvent une production « mixte » : 56% vendent à des entreprises, 47% à des particuliers et seuls 3 AVA ne produisent qu'à usage interne

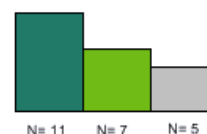
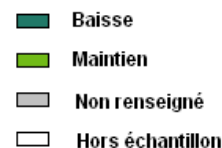
# Evolution des financements des AVA

- **Quels financements pour les AVA ?**
  - ❖ 31 AVA sont financés par la DDCS, 7 ayant en plus un financement par le CG
  - ❖ Plus marginalement, certains AVA sont aussi financés par l'ARS, les collectivités, ou la région
- **Evolution des financements DDCS**

Evolution des financements DDCS par département



- **Evolution des financements CG :**
  - 4 ont vu un maintien de leur financement
  - 1 est en baisse
  - 2 n'ont pas répondu à cette question



# Parcours des personnes - 1

## - Contrats aidés :

- ❖ 64% des AVA n'ont aucune personne en contrat aidé
- ❖ Dans les autres structures, les personnes en CAE représentent moins de 50% des effectifs de l'AVA (seules 2 structures sont à plus de 50%)

## - Montant moyen du pécule : 3,5 € / h

## - Durée de travail hebdomadaire: 15 heures

- ❖ 9 structures proposent des contrats entre 10 et 15 heures
- ❖ 14 structures entre 16 et 20 heures
- ❖ 2 structures déclarent des durées hebdomadaires supérieures à 20 heures :  
(Erreur de saisie, respect des 80h sur le mois) ?



## Parcours des personnes - 2

### - **Durée moyenne des parcours:**

- ❖ 17% des structures proposent des parcours de 3 à 6 mois, 42% de 6 mois à un an
- ❖ Peu de parcours longs sur l'ensemble des personnes : ils représentent cependant une part non négligeable des personnes accompagnées dans certaines structures  
= pour 5 structures, les parcours de plus de 2 ans concernent 20 à 50% des personnes accompagnées

### - **Taux d'encadrement :**

- ❖ En moyenne, 1,4 ETP pour 10 postes conventionnés (même taux pour la médiane)

### - **Taux d'accompagnement :**

- ❖ En moyenne, 0,6 ETP pour 10 postes conventionnés (0,4 pour la médiane)



**Taux d'encadrement proche  
des taux observés dans l'IAE, taux d'accompagnement  
légèrement supérieur**

# Quelques profils particuliers

1. Public jeune, peu de CHRS, parcours de plus de 2 ans, durée du travail de 20h, pas de CAE, taux d'encadrement proche d'un ACI, motifs de sortie surtout emploi et formation
2. Personnes toutes du CHRS, parcours de 6 mois-1 an, durée du travail 16-20h, presque tous en CAE, sortie vers l'emploi ou le SPE en majorité, pas vers l'IAE
3. Public sans ressources, parcours de 6 mois-1 an, 6-10h de travail, pas de CAE, orientation vers l'IAE dans ½ cas
4. Public jeune nombreux, du CHRS, demandeurs d'asile/déboutés, parcours de 3-6 mois, travail de 0-5h, suite vers IAE/SPE/formation
5. Public du CHRS, RSA, dans 30% des parcours de plus de 2 ans, travail de 16-20h, pas de CAE, surtout sortie pour logement, sinon SPE
6. Public varié avec beaucoup d'AAH, pas CAE, parcours 6 mois-1 an, 6-10h de travail, motifs de départ variés dont beaucoup de démarches de soins

# La région Franche-Comté

Enquête 2011-2012 menée par Alter Conseil dans le cadre d'un DLA, demande et participation de la FNARS

Enseignements :

- 77% des séjours AVA sont de moins de 6 mois
- Des prescripteurs plus sociaux que pour les ACI et des problèmes plus prégnants/santé et logement que pour les publics ACI
- Des publics ESAT mais pour lesquels l'offre ESAT est insuffisante
- 47% des sorties vers l'IAE, 5% en formation, 4% en emploi,
- 9% en ouverture de droits, 10% en services de soins,

# Observations

Quelques spécificités très marquées : sans papiers, CAE, parcours longs, très faible durée de travail

Un public un peu plus en difficulté que dans l'IAE

Des conditions d'encadrement/accompagnement similaires,

Une durée du travail légèrement inférieure

Des motifs de départ variés, peu de suites vers IAE

Hypothèse : différentes « missions » remplies

- une dimension « diagnostic » pour une suite de parcours n'induant pas forcément une thématique d'emploi ?
- Une dimension de réponse à l'urgence financière de certaines personnes, sans forcément rechercher une dynamique d'accompagnement à l'emploi ?
- Une dimension « occupation » des personnes hébergées ?
- Une mission similaire à l'ACI mais sans cadre IAE ?